

2021

FORMATION  
DIPLOMANTE

# MASTER DROIT SOCIAL

PARCOURS MANAGER  
STRATÉGIQUE DES  
ORGANISMES DE  
PROTECTION SOCIALE

Fruit d'un partenariat unique entre l'UCANSS, l'EN3S et l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, le Master Droit Social parcours Manager stratégique des organismes de protection sociale répond pleinement à la volonté des organismes de Sécurité sociale de développer, dynamiser, accompagner et soutenir la communauté des managers stratégiques.

## OBJECTIFS :

- Développer une culture managériale commune
- Préparer la prise de poste des managers stratégiques
- Professionnaliser les pratiques des managers stratégiques
- Certifier les compétences de managers stratégiques

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

Animée par des intervenants de l'EN3S, consultants ou professionnels de la protection sociale ainsi que des enseignants de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, la formation propose un solide corpus de savoirs et méthodologies universitaires rapporté aux réalités de terrain des organismes.

La mixité du public favorise les échanges interbranches et le partage d'expériences, permettant ainsi le développement d'une culture commune.

L'ensemble des savoirs, savoir-faire et aptitudes relationnelles nécessaires à l'exercice de la fonction de manager stratégique sont développés à travers un approfondissement de 6 thématiques essentielles : grands enjeux pour la protection sociale, droit et politiques RH, spécificités du management stratégique, conduite du changement, pilotage de la performance, santé et sécurité au travail et communication.

Une partie de la formation est organisée en FOAD. Ces enseignements nécessitent une pleine disponibilité des stagiaires ainsi qu'un équipement informatique et une connexion internet.

La formation comporte également 4 regroupements en présentiel d'une semaine chacun. Programmés sur 5 mois, ils constituent des temps forts du parcours pédagogique et demandent une complète disponibilité des stagiaires durant ce temps de formation.

Un important travail personnel est également nécessaire en intersession, pour l'assimilation des différents apports mais également pour l'élaboration des livrables d'évaluation et la conduite des travaux de groupes.

## VALIDATION DE LA FORMATION :

La délivrance du diplôme passe par la soutenance d'un mémoire professionnel, dont le sujet est validé par la direction du Master.

Le contrôle des compétences s'exerce également sous la forme de 3 épreuves dont chacune sanctionne l'un des 3 blocs qui composent le Master.

### PUBLIC

Responsables de secteur, de branche, fondés de pouvoir... les managers stratégiques sont en charge d'activité de management supérieur et contribuent à la détermination, à la réalisation et au suivi des objectifs stratégiques de l'organisme. Par leurs actions et leurs décisions, ils engagent l'organisme dans une stratégie de développement.

### PRÉ-REQUIS

Etre titulaire du baccalauréat.  
Les candidats qui ne détiennent pas de titre à Bac+4 rempliront un dossier de VAPP.

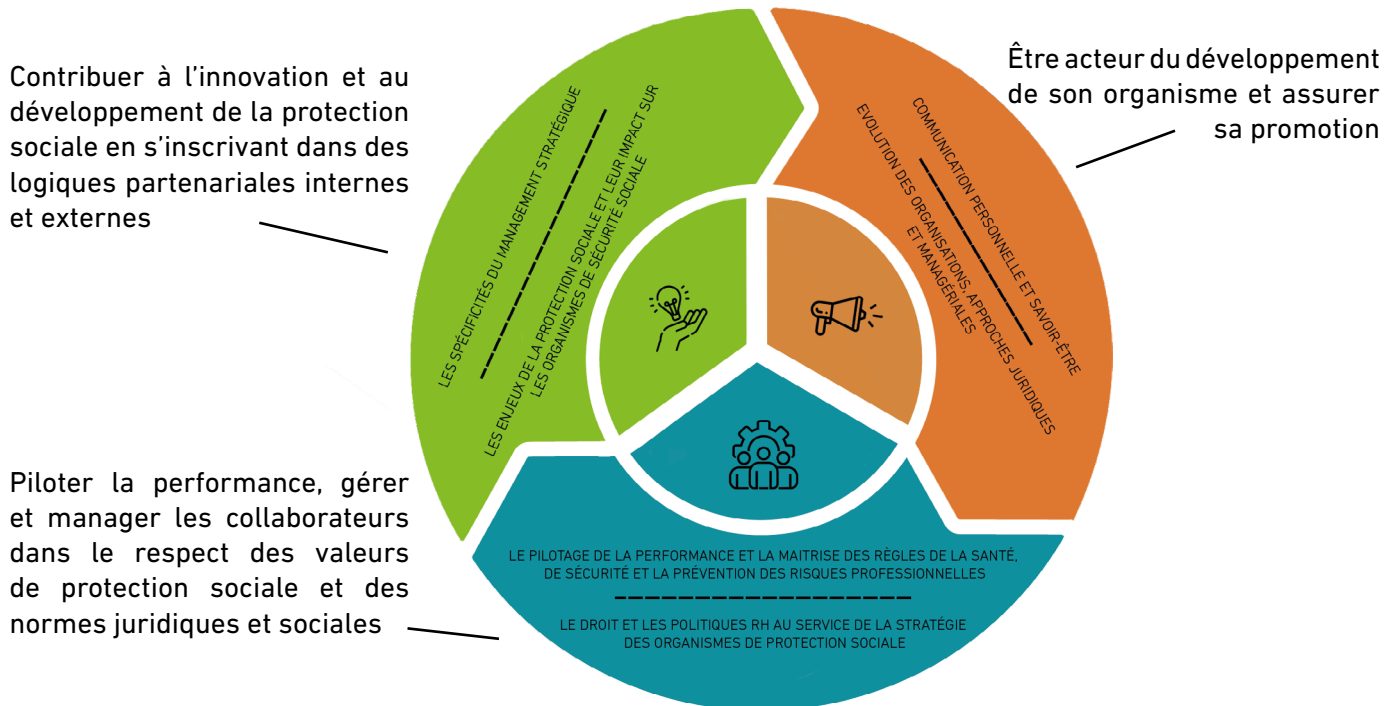
### MODALITÉS DE RECRUTEMENT

La sélection en Master sur fait sur la base d'un dossier de candidature téléchargeable depuis le site [en3s.fr](http://en3s.fr)

## PROGRAMME ET MODALITÉS PEDAGOGIQUES :

### Les enseignements sont structurés autour de 3 blocs de compétences :

- Piloter la performance, gérer et manager les collaborateurs dans le respect des valeurs de la protection sociale et des normes juridiques et sociales
- Être acteur du développement de son organisme et assurer sa promotion
- Contribuer à l'innovation et au développement de la protection Sociale en s'inscrivant dans des logiques partenariales internes et externes



## MÉTHODE ET ENCADREMENT :

### Accompagnement personnel :

En plus des enseignements, les 4 semaines de regroupement\* comportent :

- 3 séances de coaching, ciblées sur les savoir-être, permettent de conforter son leadership, sa posture et de développer son assertivité et son intelligence émotionnelle.

### Méthodologie et encadrement mémoire (forfait de 20h)

- Des séances collectives programmées durant le séminaire de rentrée puis en cours de formation
- Des entretiens individuels (téléphonique ou visio) dès le premier mois de formation
- Un suivi régulier par mails, échanges téléphoniques, ...

## VOLUME HORAIRES ET CALENDRIER DES REGROUPEMENTS :

- Séminaire de rentrée : 30/11/2021 et 1/12/2021
- Regroupement 1 : du 17 au 21/01/22
- Regroupement 2 : du 7 au 11/03/22
- Regroupement 3 : du 25 au 29/04/22
- Regroupement 4 : du 16 au 20/05/22
- Volume horaire global : 255.5heures dont :
  - Volume horaire en présentiel : 148 heures
  - Volume horaire en distanciel (« visio live » et FOAD) : 96 heures
  - Coaching et contrôle de connaissance : 11.5 heures

\*Continuité pédagogique : En cas d'impossibilité à organiser les regroupements présentsiels, du fait notamment de mesures sanitaires impératives, une organisation pédagogique alternative se met en place sous formes d'activités distancielles.

## TARIF DE LA FORMATION :

Frais pédagogiques : 7600€

Financements possibles :

- Pour les organismes de régime général, prise en charge forfaitaire au titre du plan (consulter le site de l'UCANSS sur les décisions de la CPNEFP)
- Plan de développement des compétences
- CPF (compte personnel de formation) et abondements associés

## LIEU DE FORMATION

EN3S

53 bis, rue Boussingault

75013 Paris

## CONTACTS

- **Angèle Recorbet**

Assistante de formation

[angele.recorbet@en3s.fr](mailto:angele.recorbet@en3s.fr)

04 77 81 18 25

Pour retrouver toutes les informations,  
rendez vous sur :

[en3s.fr/formation-professionnelle](http://en3s.fr/formation-professionnelle)